

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	Qui ont pris	
du Conseil Municipal	En exercice	part à la délibération
27	27	20

Date de la Convocation

10/07/2024

Date d'affichage

10/07/2024

**OBJET**

Aménagement des abords de  
la Mairie – Demande  
SUBVENTION REGION

Séance du 19 juillet 2024 \_\_\_\_\_

L'an Deux Mil Vingt Quatre \_\_\_\_\_

Et le dix \_\_\_\_\_

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. – PITTION V. - PICHON H. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. – NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C – COLOMBET M. – CERQUEIRA C. - BOURGEON A. – BARBERIS P. – KILIC D. – BOURDONNAY C. – RHODET F. – PERDRIX T. – DE MATOS C. - MOREIRA J. - LADRE R.

Excusés: ARMETTA C. – HASSOUN K. - PARIS-CADET J.

Absents: GROSSIORD A.

Procuration est donnée par FRATTER M. à RHODET F.

Procuration est donnée par OZDEMIR Y à RAVET V.

Procuration est donnée par BARBIER M. à PITTION V.

Secrétaire de Séance: CERQUEIRA Carlos

Rapporteur : Daniel MILLET

Monsieur Daniel MILLET indique au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement des abords de la Mairie sont susceptibles d'être subventionnés par la région Auvergne Rhône -Alpes, dans le cadre des aides à l'investissement : **Aménager mon territoire, investir dans ma Collectivité, ma Commune ou mon EPCI**

Il demande au Conseil Municipal d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention dans ce cadre, le taux de subvention pouvant au maximum atteindre 40% de la dépenses subventionnable.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré **à l'unanimité**

Rappelle son engagement pour ce projet et

AUTORISE Madame le Maire à solliciter une Subvention auprès de la région Rhône-Alpes, selon le plan de financement joint.

Le Secrétaire de séance

C. CERQUEIRA

Suivent les signatures

(Pour copie conforme)

Le Maire,

V. RAVET



Accusé de réception en préfecture  
001-210100319-20240719-D-2024-07-19-06-DE  
Date de télétransmission : 22/07/2024  
Date de réception préfecture : 22/07/2024